

Déclaration conjointe de la République fédérale d'Allemagne et de la République française sur la coopération en matière de sûreté et de sécurité de l'IA / Joint Statement by the Federal Republic of Germany and the French Republic on Cooperation in AI Safe

17.7.2026 - | DGCCRF

French and German governments agree that mastering the consequences of Frontier AI is crucial for national and international security. Both recognize the importance of artificial intelligence as one of the most consequential technological developments of our time and that advanced AI systems must be developed and deployed safely and securely.

Achieving this goal requires close cooperation. Germany and France are committed to advancing work within relevant frameworks of the EU, NATO, UN, and through bilateral partnerships with key stakeholders. This cooperation is rooted in the Treaty of Aachen and the Franco-German agenda on economic and technological sovereignty agreed at the Franco-German Council of Ministers, in which artificial intelligence and digital sovereignty feature as priority areas.

In this partnership, Germany and France will from now on especially strengthen their collaboration on AI Safety and Security. The Federal Ministry for Digital Transformation and Government Modernisation and the Federal Ministry of the Interior, together with the German AI Safety and Security Institute, will engage with the Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), the Direction générale des Entreprises (DGE) in the context of France's National Institute for the Evaluation and Security of Artificial Intelligence (INESIA) to deepen institutional cooperation and support mutual development on matters regarding AI Safety and Security.

As Member States of the European Union Germany and France conduct this cooperation in full consistency with the Union's legal and institutional framework for artificial intelligence. Our cooperation is intended to complement and reinforce the capacity of the European AI Office to enforce its mission, particularly in the oversight and evaluation of general-purpose AI models.

- **Germany's Minister Dr Wildberger said:**

"This Franco-German cooperation is European by design. By combining our national capabilities in AI evaluation and matters of AI Safety and Security, we strengthen not only our two countries but the European Union's collective ability to understand and govern the most advanced AI. Our joint work will complement the EU AI Office in exercising its responsibilities under the AI Act and reinforce Europe's position in the growing international community of public-sector institutions dedicated to AI Safety and Security."

- **Germany's Minister Dobrindt said:**

“Artificial intelligence is key for our security – from the safe development and use of AI to its impacts on national and international security. That is why we find it so important to tackle this issue in cooperation with France, our strong partner.”

- **France's Minister Anne Le Hénanff said:**

“AI safety and security raise challenges that no single country can address alone. France and Germany are already discussing concrete, impactful projects that will advance our shared roadmap on AI and strengthen our voice in the global conversation on AI safety and security.”

DECLARATION CONJOINTE

Bonn, le 17 juillet 2026
N°911

Déclaration conjointe de la République fédérale d'Allemagne et de la République française sur la coopération en matière de sûreté et de sécurité de l'IA

Les gouvernements français et allemand s'accordent sur l'importance de maîtriser les conséquences de l'IA de frontière, c'est essentiel pour la sécurité des pays à l'échelle nationale comme internationale. Les deux pays considèrent l'importance de l'intelligence artificielle comme l'une des avancées technologiques les plus déterminantes de notre époque, et reconnaissent la nécessité de développer et déployer de manière sûre et sécurisée les systèmes d'IA.

Atteindre cet objectif requiert une coopération étroite. L'Allemagne et la France s'engagent à faire avancer les travaux au sein des cadres pertinents de l'UE, de l'OTAN, de l'ONU, et à travers des partenariats bilatéraux avec des partenaires clés. Cette coopération se fonde sur le Traité d'Aix-la-Chapelle et sur l'agenda franco-allemand sur la souveraineté économique et technologique convenu lors du Conseil des ministres franco-allemand, au sein duquel l'intelligence artificielle et la souveraineté numérique constituent des domaines prioritaires.

Dans le cadre de ce partenariat, l'Allemagne et la France renforceront désormais tout particulièrement leur collaboration en matière de sûreté et de sécurité de l'IA. Le ministère fédéral de la Transformation numérique et de la Modernisation de l'État et le ministère fédéral de l'Intérieur, conjointement avec l'Institut allemand de sûreté et de sécurité de l'IA, coopéreront avec le Ministère en charge de l'IA et du Numérique, le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) et la Direction générale des Entreprises (DGE), dans le cadre de l'Institut national pour l'évaluation et la sécurité de l'intelligence artificielle (INESIA), afin d'approfondir la coopération institutionnelle et de soutenir un développement mutuel sur les questions de sûreté et de sécurité de l'IA.

En tant qu'États membres de l'Union européenne, l'Allemagne et la France mènent cette coopération en pleine cohérence avec le cadre juridique et institutionnel de l'Union en matière d'intelligence artificielle. Notre coopération vise à compléter et à renforcer la capacité du Bureau européen de l'IA à exercer sa mission, en particulier dans la supervision et l'évaluation des modèles d'IA à usage général.

- **Le ministre allemand Dr Wildberger a déclaré :**

« Cette coopération franco-allemande est fondamentalement européenne dans sa conception. En combinant nos capacités nationales en matière d'évaluation de l'IA ainsi que de sûreté et de sécurité de l'IA, nous renforçons non seulement nos deux pays, mais aussi la capacité collective de l'Union européenne à comprendre et gouverner les systèmes d'IA les plus avancés. Nos travaux communs viendront compléter ceux de l'Office de l'IA de l'UE dans l'exercice de ses responsabilités au titre du règlement IA, et renforcera la position de l'Europe au sein de la communauté internationale d'institutions publiques dédiées à la sûreté et à la sécurité de l'IA en pleine croissance. »

- **Le ministre allemand Dobrindt a déclaré :**

« L'intelligence artificielle est un enjeu clé pour notre sécurité — depuis l'utilisation sûre et sécurisée de l'IA jusqu'à ses impacts sur la sécurité nationale et internationale. C'est pourquoi il nous semble si important d'aborder cette question en coopération avec la France, notre partenaire solide. »

- **La ministre française Anne Le Hénanff a déclaré :**

« La sûreté et la sécurité de l'IA soulèvent des défis qu'aucun pays ne peut relever seul. La France et l'Allemagne travaillent déjà sur des projets concrets et à fort impact, qui feront avancer notre feuille de route commune sur l'IA et renforceront notre voix dans la conversation mondiale sur la sûreté et la sécurité de l'IA. »

Contacts presse :

Cabinet d'Anne Le Hénanff : 01 53 18 43 07 - presse@cabinets.numerique.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr

<https://presse.economie.gouv.fr/declaration-conjointe-de-la-republique-federale-dallemagne-et-de-la-republique-francaise-sur-la-cooperation-en-matiere-de-surete-et-de-securite-de-lia-joint-statement-by-the-federal-republic-of-germa>